



PRESTATAIRES DE SERVICES

LE MARCHÉ DES SERVICES AUX SENIORS N'ATTEND PLUS QUE VOUS

Vos besoins

- Valoriser votre offre de services à destination des seniors afin de vous différencier.
- Inscrire votre activité dans un écosystème centré sur la personne.
- Fédérer vos équipes autour d'un projet centré sur la personne.
- Être identifié et travailler en étroite collaboration avec de nouveaux partenaires : bailleurs sociaux, promoteurs immobiliers,... afin de dynamiser votre activité.
- Améliorer votre notoriété et la compétence de vos collaborateurs.
- Valoriser votre éthique commerciale.

Qu'est-ce-que HS2® ?

Le label HS2® permet de valoriser un savoir-faire, dans une logique d'amélioration continue.

C'est un gage de reconnaissance, de qualité et de réassurance pour les personnes âgées et fragilisées, leurs proches et les différentes parties prenantes des services proposés par l'entreprise, attesté par une tierce-partie indépendante.

Partant du principe que le lieu de vie tient une place centrale dans la question de la perte d'autonomie, la démarche HS2® redéfinit le rôle du logement et des services dans les processus d'accompagnement pour permettre aux personnes âgées de choisir leur mode de vie, le plus longtemps possible.

Le label apprécie :

- L'organisation de la qualité.
- La conception de la solution en tenant compte des besoins de l'utilisateur et des aidants.
- L'évaluation périodique de l'expérience client.
- L'intégration de la solution auprès d'autres acteurs.
- L'interopérabilité de la solution numérique avec les autres acteurs de la silver économie.
- L'accompagnement de l'utilisateur à la prise en main de la solution.
- Les valeurs éthiques portées par le prestataire.
- L'action commerciale responsable et respectueuse.
- La protection des personnes vulnérables.

«ADOPTER LA DÉMARCHE HS2®, C'EST VALORISER VOTRE OFFRE ET VOUS DIFFÉRENCIER DE LA CONCURRENCE.»

Les raisons de s'engager dans une démarche HS2®

- Le référentiel HS2® est progressif et s'adapte à votre projet et non l'inverse. En effet, la démarche HS2® permet de viser 4 niveaux d'intensité : de minimal à optimal.
- Le référentiel HS2® offre un écosystème global : vous êtes ainsi visible par les autres acteurs engagés dans la démarche HS2® (collectivités, bailleurs sociaux, promoteurs, pharmacies, assurances, mutuelles,...) oeuvrant tous pour l'amélioration des conditions de vie à domicile.
- Apave Certification est une Tierce Partie Indépendante qui s'assure que les services que vous proposez sont conformes au référentiel : vous disposez ainsi d'une preuve opposable valorisant les efforts réalisés.

Les macarons HS2®, indicateurs du niveau de labellisation

Le niveau de labellisation se concrétise par l'obtention de 1 à 4 macarons correspondant à 4 niveaux d'intensité, de minimal à optimal.



NIVEAU
MINIMAL



NIVEAU
ORDINAIRE



NIVEAU
MAXIMAL



NIVEAU
OPTIMAL

LES PHASES HS2®

- 1** Dépôt de candidature auprès d'Apave Certification.
- 2** Sensibilisation à la démarche HS2® et à son référentiel.
- 3** Réalisation du diagnostic, élaboration du plan d'actions de mise à niveau HS2®, mise en oeuvre de votre plan d'actions, réalisation au besoin d'un audit blanc (optionnel).
- 4** Réalisation de l'audit initial de labellisation effectué par Apave Certification.
- 5** Délivrance du label HS2® pour 4 ans, sous réserve des résultats de l'audit initial et du comité de labellisation.
- 6** Réalisation d'un audit de suivi à 2ans.